

BLAINVILLOIS

Décembre 2016

ACTUALITÉS

Cette année encore, le mois de décembre s'annonce riche en festivités et en moments de rencontre à Blainville. La journée des droits de l'homme, le 10 décembre, doit nous rappeler que, plus que jamais dans le contexte actuel, les fêtes de fin d'année sont l'occasion, pour chacun d'entre nous, de donner un sens aux mots convivialité, solidarité, tolérance et fraternité.

Ne laisser personne au bord du chemin et refuser tout rejet de l'autre, quel qu'il soit, sont les objectifs de la municipalité au travers de toutes les animations et les actions qu'elle propose.

Participer nombreux à ces différents rendez-vous festifs, c'est faire preuve de cette ouverture vers les autres.

L'ensemble des élus souhaite, à chacun d'entre vous, une très bonne fin d'année 2016.



du 1^{er} décembre
au 4 janvier

Concours
«Mets ton village de Noël en boîte»
Médiathèque



Dimanche 4 décembre

Défilé de Saint-Nicolas

Nouveau : trajet et déroulement modifiés.

Animations à chaque point de rendez-vous.

Saint-Nicolas vous attendra à :

- ★ 13 h 50 Gare de Blainville-Damelevières
- ★ 14 h 45 H.D.P. Place du 19 mars 1962
- ★ 15 h 30 Place de Lorraine
- ★ 16 h 15 MFC
- ★ 17 h 00 Salle des Fêtes de Damelevières.

La fanfare «Les Libellules» pour l'arrivée en gare. Une conteuse qui racontera la légende de Saint-Nicolas à chaque arrêt. Le club de théâtre de Damelevières - Des groupes de danse Hip-Hop... Distribution de confiserie - brioche - café et chocolat chaud.



du 6 décembre
au 4 janvier

Concours
Décorations de fin d'année



Samedi 10 décembre

Concert EMEA

Église
Blainville-sur-l'Eau



Mercredi 14 décembre

**Spectacle de Noël
pour les écoles**
MFC



Vendredi 16 décembre

Spectacle de Noël
EMEA
MFC



Samedi 17 décembre

- ★ **Marché de Noël**
à Metz
- ★ **Ateliers Kamishibai**
Médiathèque
- ★ **Théâtre**
MFC



du 17 décembre
au 3 janvier

Jeu
«Piste de Noël»



Lundi 19 et
Mercredi 21 décembre

Décorations de Noël
Jeux de plateau
Animations et goûter
Ludothèque



Jeudi 22 décembre
Heure du conte
Médiathèque



Samedi 31 décembre
Soirée de la St Sylvestre
MFC



INFOS PRATIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence en Mairie le **lundi 12 décembre** à partir de 14 h 30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

FERMETURES

Mairie

Fermeture les samedis 24 et 31 décembre.

Attention, date limite d'inscription sur les listes électorales le 30 décembre 2016 à 17 h 00.

Retrouvez toutes les modalités d'inscriptions sur blainvillesurleau.fr.

Macaron

Fermeture du 26 décembre au 2 janvier inclus.

LAEP - Ludothèque

Fermeture du 26 décembre au 2 janvier inclus.

Médiathèque

Fermeture du 24 décembre au 2 janvier inclus.

COLIS DES ANCIENS

Cette année encore, à partir du 10 décembre, les membres du Conseil Municipal viendront à domicile offrir un petit cadeau et un bon d'achat (d'une valeur de 15 euros pour les personnes seules ou 25 euros pour les couples) aux anciens de la Commune.

CONSEIL MUNICIPAL

En raison d'impératifs de calendrier, le compte rendu succinct du Conseil Municipal du 22 novembre n'a pas pu être inséré dans ce numéro. Vous pouvez retrouver le compte-rendu détaillé sur www.blainvillesurleau.fr et sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

GRAND JEU DE PISTE

En attendant les fêtes de fin d'année, nous proposons aux élèves scolarisés du CP à la 6^{ème}, un grand jeu de piste pendant les vacances scolaires.

A compter du 17 décembre, les enfants pourront partir à la recherche de **28 Bonhommes de neige** cachés dans toute la ville.

Ils seront accompagnés de leur pancarte où sera écrit «Joyeuses Fêtes» dans les 28 langues de nos amis européens.

Le règlement ainsi que le livret du jeu de piste seront distribués dans les écoles primaires et aux classes de 6^{ème} du Collège Langevin Wallon.

Pour les enfants qui ne sont pas scolarisés à Blainville, ils pourront venir en mairie, à compter du 19 décembre, retirer le livret du jeu de piste et ainsi participer.

Amusez vous bien !

Il y aura des récompenses à la clé !



INFOS MUNICIPALES

FAMILLES BLAINVILLOISES, L'HIVER ARRIVE ...

vous souhaitez faire des économies : un défi énergie vous est proposé ! !

La commune s'est engagée dans la réduction de ses consommations d'énergie par le biais de l'isolation de ses locaux et par la rénovation progressive de l'éclairage public, à des fins économiques mais également et surtout écologiques.

Afin de réduire l'impact environnemental de notre commune et **vous faire économiser de l'argent**, nous vous proposons de participer personnellement à cet effort collectif en s'engageant dans un «**défi famille à énergie positive**» (FAEP).

De quoi s'agit-il ?

Le principe est simple : des familles se regroupent en équipe pour participer à un défi consistant à économiser le plus possible d'énergie sur leurs consommations à la maison (chauffage, eau chaude, équipement domestique).

En adoptant uniquement des éco-gestes, chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent uniquement.

Les familles inscrites seront épaulées par un «capitaine» et par un animateur de l'Espace Info Énergie.

L'Espace Info Énergie est une mission de service public en charge de la rénovation des logements et la maîtrise de l'énergie.

Est-ce compliqué ?

Non, la participation n'est pas contraignante ! Elle consiste à s'inscrire, à adopter quelques gestes d'économies d'énergie, à faire un relevé des consommations pour voir les progrès réalisés et à participer à des moments festifs et conviviaux pour échanger tous ensemble sur les résultats et sur les petites astuces trouvées par chacun.

Qui peut participer ?

Vous pouvez participer quelle que soit la composition de votre famille, que vous soyez propriétaire, locataire, ou co-locataire !

Il vous suffit d'habiter dans votre logement depuis au moins un an, avoir accès à vos compteurs (électricité, gaz...), et être entouré de co-équipiers (ou d'accepter de rejoindre une équipe).

CCAS

Nous tenons à remercier et à féliciter Adeline BAGARD, jeune citoyenne de Blainville, pour son engagement auprès des anciens et des familles, dans le cadre de son Service Civique au CCAS qui s'est déroulé du 1^{er} mars au 31 août 2016.

Nous lui souhaitons d'aussi belles réussites dans la poursuite de son parcours professionnel.



Comment s'inscrire ?

Une présentation du «défi famille à énergie positive» aura lieu le mardi 13 décembre à 20 h 00 en mairie.

Un animateur de l'Espace Info Énergie présentera les écocgestes et donnera aux participants le guide «100 écocgestes».

A l'issue de cette réunion, les personnes intéressées pourront s'inscrire à ce défi.

Un évènement de mi-parcours peut être envisagé et, dans tous les cas, un évènement de fin de parcours récompensera les participants.

N'hésitez pas.

Participer à ce défi, c'est :

➤ l'occasion de regarder de plus près ses consommations d'énergie pour faire des économies !

➤ agir concrètement et efficacement pour l'environnement,

➤ bénéficier gratuitement des conseils de spécialistes... qui n'ont rien à vous vendre !

➤ partager des moments sympas et utiles entre voisins, collègues...!

➤ mesurer les économies réalisées !

Et ça marche ! Durant l'hiver dernier, les équipes lorraines participantes ont réalisé 15.8 % d'économies.

Alors pourquoi pas vous !!!!

Information en mairie ou auprès de M. Hervé LAHEURTE, adjoint chargé de l'urbanisme hervelaheurte@blainvillesurleau.fr

ou 06 49 62 30 14.

Pour en savoir plus www.familles-a-energie-positive.fr ou www.eie-lorraine.fr.



Nous souhaitons la bienvenue à Sabrina DIEUX, habitant également Blainville, qui, depuis le 24 octobre 2016 s'est engagée, elle aussi, en Service Civique pour une durée de 6 mois.



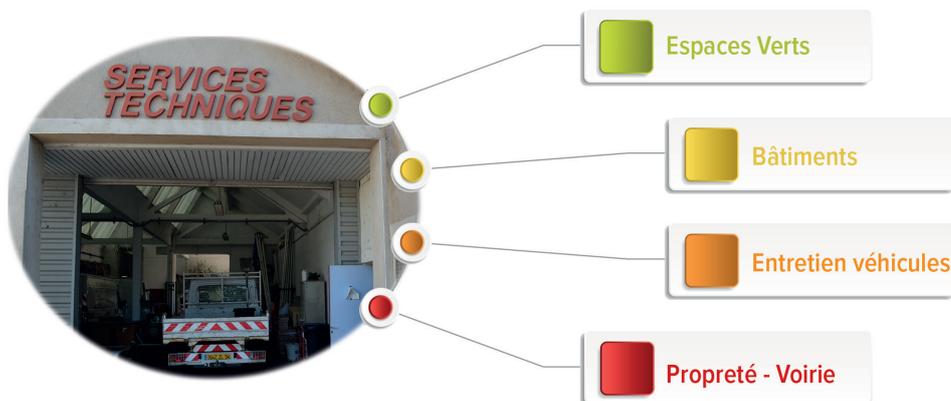
Elle a pour mission de poursuivre et développer les actions en faveur des anciens et des familles.

ZOOM SUR LES PÔLES MUNICIPAUX : N°1 - LE PÔLE TECHNIQUE

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le centre technique municipal (CTM) est composé de 15 agents répartis en différentes équipes pilotées par un agent responsable : Monsieur Sébastien PLANCHE.

Le CTM fonctionne en lien étroit et quotidien avec un élu, Monsieur Alain COLLET, adjoint au maire en charge des travaux et délégué au CTM.



Centre Technique Municipal

2 rue de Gerbéviller

03 83 75 71 84

Responsable • Sébastien PLANCHE

Responsable Adjoint • Ludovic COLLET

Élu délégué au CTM - Travaux • Alain COLLET



L'équipe « espaces verts »

Composée de 4 agents, cette équipe a pour missions de fleurir la ville au fil des saisons, d'entretenir les nombreuses pelouses, allées, squares, ronds-points, de tailler les centaines d'arbres et arbustes, pour le plaisir et le bien-être de tous les Blainvillois et le respect de l'environnement.

Ce ne sont pas moins de 11 000 plantes annuelles et 109 jardinières, pour le fleurissement d'été, et 3 500 plantes bisannuelles, en automne, qui ont été installées par cette équipe dans les différents massifs.

Elle propose et réalise également, en collaboration avec l'équipe bâtiments, les différents décors du fleurissement d'été qui avait pour thème, pour cette année 2016, la Région Grand Est.



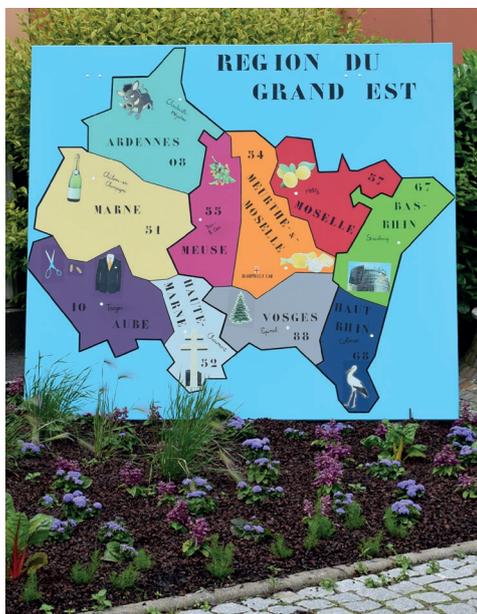
Espaces verts

Jérôme THOMAS

Cyrille PROCUREUR

Maxime DORION

Maxime PIERSON



ZOOM SUR LES PÔLES MUNICIPAUX N°1 - LE PÔLE TECHNIQUE

L'équipe «bâtiments»

Composée de 2 électriciens, 2 maçons, 2 agents polyvalents compétents en menuiserie, peinture, carrelage, plomberie..., cette équipe est chargée de l'entretien des nombreux bâtiments communaux : mairie, écoles, périscolaires, crèches, médiathèque, MFC, salles municipales, maison des associations, stade municipal, logements communaux, éclairage public...



Elle oeuvre et jongle chaque jour pour mener, en parallèle, des travaux importants de sécurisation, de rénovation et d'entretien tout en parant aux différentes urgences qui peuvent se présenter dans les différents services (pannes, fuites...).



Peut-être moins visibles que l'entretien des espaces extérieurs, les travaux réalisés par cette équipe n'en sont pas moins indispensables pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité des différents services municipaux qui accueillent les Blainvillois.



En 2015 et 2016, cette équipe a, de plus, rénové complètement des salles de classes, remis aux normes la tribune du stade municipal, rénové des bureaux en mairie, créé des décors pour Noël...

L'entretien des véhicules

Un agent spécialisé en mécanique assure l'entretien et les réparations du parc roulant de la ville.

L'équipe «propreté-voirie»

Créée en 2016, cette équipe, placée sous la responsabilité de Jacky LAMBOLEY, est composée de 3 agents chargés de la propreté de la ville : ramassage des nombreux détritiques qui jonchent, hélas, en permanence notre commune, maintenance des corbeilles à déchets, désherbage de la voirie, du contrôle et du suivi des aires de jeux, de l'enlèvement et du tri des déchets des bâtiments municipaux.

Le CTM c'est aussi :

- l'installation des diverses festivités tout au long de l'année : signalisation, sonorisation, éclairage, pose de stands et marabouts indispensables au déroulement des grands événements festifs de la ville (feux de st Jean, foire de printemps, fêtes des écoles, fêtes de fin d'année, fêtes de quartiers, MFC ...),
- les astreintes : de fin novembre à début mars une équipe de quatre agents est constituée pour assurer les astreintes techniques (pannes éventuelles, déneigement et salage).

Pour 2017, sont d'ores et déjà prévus la création d'une plate-forme de stockage de bacs de recyclage, la poursuite de la rénovation des bureaux de la mairie, la réfection des ateliers au CTM, le remplacement de divers éclairages publics moins énergivores, la pose de dispositifs d'économie de consommation électrique, la gestion différenciée des espaces verts pour ne plus utiliser, à terme, de produits phytosanitaires.



Bâtiments

Service Électricité

Ludovic COLLET

Antonio STRANO

Service Maçonnerie

Maxime FERRAH

Antoine MARTIN

Service Bâtiments

Christophe SCHMITT

Jean Claude FINCK

Service Mécanique Serrurerie

Bruno RICHARD



Service Voies Publiques

Jacky LAMBOLEY

Alexandre BORNE

Ludovic BLAISE

ÉCOLE MUNICIPALE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Le samedi 10 décembre - Concert

20 h 30 - Église de Blainville-sur-l'Eau - Entrée gratuite.

La chorale enfants et l'ensemble vocal adultes donneront un concert **au profit du Téléthon**. L'AFM-Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

Le vendredi 16 décembre - Spectacle de Noël

20 h 30 - Maison des Fêtes et de la Culture - Entrée gratuite.

Les élèves donneront leur spectacle sur le thème de Noël.

La méchante sorcière, désireuse de prendre la place du Père Noël, réussira-t-elle à revêtir son costume et sa fonction ?

Le samedi 17 décembre - Théâtre

20 h 30 - Maison des Fêtes et de la Culture - Entrée 5 € (gratuit - de 12 ans).

Réservations à partir du 28 novembre en mairie (du lundi au vendredi) aux heures d'ouverture ou sur place le jour du spectacle.

La Compagnie de théâtre Mimes & Masques donnera « **Quand la Chine téléphonera** ». Une comédie de Patricia Levrey.

Dans leur modeste appartement, Aimée espère rencontrer son prince charmant et le producteur qui fera d'elle une vedette. Tandis que sa soeur Jeanne s'acharne à éditer de jeunes poètes tibétains pour faire circuler clandestinement leurs oeuvres révolutionnaires... en Chine. Leur existence paisible va très vite être chamboulée par la livraison d'un doigt voyageur, une mallette gonflée de billets de banque, un homme poignardé sur leur palier et un Chinois écrasé sur le carreau de leur fenêtre...

Cette pièce a connu un énorme succès en attirant plus de 300 000 spectateurs parisiens, et un immense succès en province.

Une pièce très enlevée, très drôle qui vous invite à passer un bon moment en compagnie de cette fine équipe chez qui le plaisir de jouer sur scène entraîne le plaisir du spectateur.



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Le Blainvillois de novembre nous a présenté un compte rendu très succinct du conseil municipal du 19 octobre et nous invitait à lire le compte rendu détaillé sur le site de la commune ou sur les panneaux d'affichage de la mairie.

A la lecture de celui-ci, force est de constater qu'il ne rend pas compte des informations données par Monsieur le Maire ni des remarques et demandes d'information complémentaire des élus de notre groupe notamment sur le lancement et les résultats des marchés publics, sur l'évolution de l'organigramme de la mairie ni sur la situation des logements et locaux communaux dont certains sont vacants.

C'est aussi lors de ce conseil municipal que Monsieur le Maire nous a fait part d'une demande de Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle d'accueillir dans notre commune des réfugiés suite au démantèlement de la zone de Calais.

Sur ce sujet, nous pensions que le Blainvillois en ferait écho d'autant que tout s'étant accéléré, le 24 octobre, quatre réfugiés étaient accueillis dans notre commune - beaucoup d'entre vous les ont vraisemblablement croisés et pouvaient s'interroger.

Un communiqué commun aux élus majoritaire et à ceux de notre groupe a été rédigé à ce sujet afin de montrer la volonté des élus d'accueillir humainement ces quatre jeunes réfugiés. C'est l'occasion de rappeler combien notre commune, ses élus, ses habitants ont su, l'année passée mais aussi depuis des décennies, assurer l'accueil, l'hébergement et le bien être de familles, de jeunes ayant du fuir la guerre, la torture, la dictature.- ce fut déjà le cas dans les années 70 avec l'arrivée de familles vietnamiennes.

Ce communiqué, en avez-vous eu connaissance ? L'avez-vous vu paraître dans la presse locale ? dans le Blainvillois ?

Alors si vous voulez en prendre connaissance, nous vous invitons à vous rendre sur notre page Facebook : Blainville toujours en action – ou à entrer en contact avec les élus de notre équipe.

Bonne lecture

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les conditions de nettoyage des trottoirs ont été définies par arrêté municipal afin d'assurer les meilleures conditions possibles de salubrité et de sécurité des cheminements piétonniers.

Ainsi, chaque citoyen doit balayer, désherber et démousser les abords de son domicile ou de son établissement professionnel et ce, de la limite de sa propriété jusqu'au caniveau.

Le désherbage et le démoussage doivent être réalisés soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter à domicile, ou à défaut, de les déposer en déchetterie.

Par temps de neige, chaque citoyen est tenu de dégager la neige des abords de son domicile ou de son établissement professionnel, de la limite de sa propriété jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. Afin de faciliter la circulation, la neige ne doit pas être stockée dans les caniveaux ni sur la chaussée.

En cas de verglas, le citoyen est tenu d'épandre du sel ou du sable sur les trottoirs attenants à son domicile ou son local professionnel.

Nous vous rappelons que **la responsabilité individuelle du citoyen** ne respectant pas ces règles de nettoyage des trottoirs **est engagée** si un accident survient suite à cette négligence.



CULTURE - LOISIRS - DIVERS

Judi 1^{er} décembre - Thé dansant

14h30 - MFC.

Organisé par l'association Loisirs Blainvillois. Entrée 7 €.

Judi 8 décembre - Thé dansant

14h30 - MFC. Organisé par l'association «Tout pour la recherche». Entrée 7 €.

CCAS

Mardi 6 décembre

Sortie - spectacle

au théâtre La Méridienne de Lunéville

« Souvenir d'un faune (danse) ».

Ouverte à tous à partir de 16 ans.

Transport assuré (minibus et covoiturage).

Départs à 20h00.

Tarifs : 10 €.

Informations et réservation obligatoire avant le 5 décembre 2016 au CCAS.

Mercredi 7 décembre

Repas du temps libre spécial St Nicolas

12h00 - MFC.

Inscription obligatoire au CCAS les mardis et jeudis (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Dimanche 11 décembre - Loto de Noël

Animé par Bruno, ouverture des portes à

13h00 - Salle des fêtes de Damelevières

Deux tirages gratuits réservés aux enfants

Organisé par le comité des Fêtes de Damelevières.

Réservations au 06 25 32 71 68.

Mercredi 21 décembre - Collecte de sang

de 16h00 à 19h30 - Damelevières.

Judi 22 décembre - Thé dansant

14h30 - MFC.

Organisé par Amitié-Partage.

Entrée 7 €.

ANIMATIONS JEUNESSE

Mardi 13 décembre

Séance kamishibai

à 10h00 - LAEP.

Le LAEP accueille les parents et grands-parents accompagnés de leurs enfants ou petits-enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le LAEP est ouvert le mardi de 8h15 à 11h45.

LAEP - 1, place du Rampeux

Maison des Associations

06 74 17 94 18

laep@blainvillesurleau.fr.



Mercredi 14 décembre

Spectacle de Noël

14h30 - MFC.

Offert par la ville, aux enfants des écoles élémentaires (accompagnés d'un adulte).

Inscription obligatoire

(Bulletin d'inscription distribué dans les écoles élémentaires).



MÉDIATHÈQUE L'EAU VIVE

1^{er} décembre au 4 janvier

Concours

«Mets ton village de Noël en boîte».

Samedi 17 décembre

Atelier Kamishibai

14h00 à 15h00 pour les 6/8 ans.

Inscriptions à la médiathèque aux heures d'ouverture.

Judi 22 décembre

Heure du conte

de 14h30 à 16h30

pour les 5-10 ans.

Inscriptions à la médiathèque aux heures d'ouverture ou

mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr.

COMITÉ DES FÊTES DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Samedi 31 décembre

Soirée de la Saint Sylvestre

à partir de 20 h 00 - MFC

Animée par l'Orchestre DANCING.

Entrée :

60 euros (hors boisson)

55 euros à partir de 10 personnes.

Renseignements et réservations

➤ comitedesfetes@blainvillesurleau.fr

➤ 06 95 88 08 67

➤ Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau



Ludothèque - Vacances de Noël

Lundi 19 décembre

14h00 > 17h00 - Décorations de Noël

Mercredi 21 décembre

9h00 > 12h00 - Jeux de plateau

14h00 > 17h00 - Nouvelle salle du Rampeux Animations et goûter.

Séances gratuites.

(fiche de renseignements et règlement disponibles sur www.blainvillesurleau.fr ou sur place le jour de la séance).